L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

"NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 11 NOVEMBRE 1870.

44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 11 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par G. de Pértet, à 11 heures, au No 49 rue Royale—le fonds de la pharmacie et du magasin de produits chimiques, et bien connus sous le nom de "Pharmacie Robin."

Par J. Déjan, Jr., à sa salle d'encan, rue Gravier—Vente régulière de meubles et pianos.

Par S. Guinault, coin Bienville et Passage de la Bourse—Meubles, bijouterie, lingerie, etc.

Par G. Léaumont, au No. 60 de la rue de Chartres—Habillements, articles de toilette et chapeaux.

Par Louis Stern & Bros, au No 14 de la rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue Chartres—lingerie, "notions," rubans, marchandises avariées.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

☞ CANDIS PURS et sans MÉLANGE.—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co, Successeurs d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.

☞ M. LAURENT LACASSAGNE est autorisé à recevoir et à collecter des abonnements à l'Abeille dans toutes les paroisses de la Louisiane.

Les émeutes électorales.

L'organe radical, avant d'attendre des rapports officiels et authentiques sur l'affaire de Baton-Rouge, accuse déjà les démocrates d'avoir organisé un complot pour détruire les bottes de scrutin dans cet endroit. Cette accusation, outre qu'elle ne repose sur aucune base autre que des rapports de fantaisie, n'a d'autre but que de donner le change à l'opinion publique au Nord sur le véritable état des choses en Louisiane. Ici, il n'y a pas d'erreur possible.

Il est absurde d'accuser un parti de vouloir faire une chose directement contraire à ses propres intérêts. Or, la loi électorale accorde au gouverneur le pouvoir d'annuler les votes dans toute paroisse où des troubles auront eu lieu et où la loi martiale aura été proclamée. Les démocrates qui iraient, de propos délibéré, détruire des bottes de scrutin ou commencer une émeute, anéantiraient ainsi leurs seules chances de succès et fourniraient au gouverneur Warmoth un excellent prétexte pour faire toutes les nominations au lieu et place du peuple.

Les rapports des journaux de Baton-Rouge s'accordent à dire que tout était parfaitement tranquille et que rien ne faisait prévoir la regrettable échauffourée qui a amené la mise en état de siége de la ville. Un coup de pistolet a été tiré sur un groupe de citoyens et des coups de feu sont alors partis de divers côtés comme cela arrivera dans toute foule excitée sous l'influence d'une panique, mais les bottes de scrutin sont restées parfaitement intactes.

Le Gazet and Comet nous a appris que les nègres avaient, depuis le matin, pris possession d'un des bureaux d'élection et que les blancs ne pouvaient en approcher. Cette circonstance avait causé une certaine irritation dans les esprits, et il est probable que les citoyens qui stationnaient devant la maison de cour, en entendant un coup de feu, ont cru à une attaque et ont tiré, à leur tour, sans réfléchir aux conséquences que pouvait avoir une pareille bagarre.

Quant à l'affaire de Donaldsonville, le Republican ne peut la mettre sur le dos des démocrates, aussi prend-il le parti de nier ou de dénaturer les faits par de grossiers mensonges.

C'est surtout à la Nouvelle-Orléans que le gouverneur avait intérêt à annuler les élections, car les démocrates y avaient une majorité assurée. Malgré des provocations de plus d'un genre, l'ordre le plus parfait a régné pendant l'élection. C'est alors que les radicaux ont eu recours à l'étrange manœuvre que nous avons dénoncée: prolonger, pendant toute une semaine, le dépouillement du scrutin afin de pouvoir manipuler plus facilement les bulletins et fabriquer une majorité de circonstance.

La nouvelle des assassinats et des incendies vrais ou supposés de Donaldsonville, jointe à l'indignation causée par les procédés frauduleux mis en œuvre par les radicaux, avaient monté les têtes et, après le meeting d'hier, on pouvait craindre quelque désordre en ville, si les citoyens notables n'avaient calmé les esprits et fait prévaloir les conseils de la prudence. Le gouverneur avait, d'ailleurs, partiellement donné satisfaction à l'opinion publique, en donnant l'ordre d'expédier pour Donaldsonville le premier régiment de la Légion, commandé par le colonel Owen.

Nous ne saurions trop recommander aux citoyens et surtout aux jeunes gens d'agir avec la plus grande circonspection. C'est surtout dans les moments critiques qui demandent de la fermeté et une prompte décision qu'il ne faut rien livrer au hasard. Les citoyens de la Nouvelle-Orléans ont prouvé, hier soir, qu'ils se considéraient comme solidaires de leurs frères des campagnes, mais le gouverneur ayant accédé à la demande qui lui avait été faite d'envoyer la Légion à Donaldsonville, le but du meeting était atteint et là devait se borner pour le moment l'action des citoyens. Un conflit avec la police et les troupes des Etats-Unis eût été déplorable et n'avait aucune raison d'être. Il faut éviter de donner à nos ennemis de nouvelles armes contre nous. C'est, d'ailleurs, ce qui a été parfaitement compris. Les démocrates doivent prouver qu'ils sont prêts à se défendre et à défendre les leurs et tel comme il convient à de véritables amis de l'ordre et de la légalité.

UN MENSONGE ODIEUX.—Le Republican a publié hier soir, dans un "extra," un rapport sur l'affaire de Donaldsonville, dans lequel nous lisons ce qui suit:

"Le maire Schomberg a été tué par le juge Lawes en présence d'une foule qui est alors devenue excitée. Dans la confusion qui s'en est suivie Lawes a été tué."

Or, nous tenons d'un habitant de Donaldsonville des renseignements qui démentent matériellement cette assertion.

Le maire Schomberg et le juge Lawes sont partis ensemble en buggy, de Donaldsonville, pour aller trouver Hunsacker, le général de milice, afin d'obtenir son intervention pour empêcher l'entrée à Donaldsonville de ses miliciens nègres. Ils ont été tous deux à quelque distance de là, et la nouvelle de ce double meurtre a été apportée à Donaldsonville par un jeune garçon de 14 ans qui a ramené leur buggy trouvé par lui abandonné à côté de leurs cadavres. On est alors allé relever les corps. Le maire Schomberg avait été tué à coups de fusil, il a reçu une balle et sept postes. Le juge Lawes qui avait voulu se sauver, a été trouvé de l'autre côté de la barrière, la figure horriblement mutilée à coups de couteau.

Tel est le récit qui nous a été fait, il est facile d'établir par une autopsie la nature des blessures reçues par les deux victimes, lorsque leurs corps ont été amenés à la Nouvelle-Orléans; il faut que la vérité, si désagréable qu'elle soit aux radicaux, soit établie par une enquête sérieuse.

[illegible]E DE LA PAROISSE ST. TAMMANY.

Voici le résultat des élections dans la paroisse St Tammany.

Liste démocratique.—Blair, trésorier, 418; [illegible], auditeur, 412; St Martin, quarante-unième Congrès, 332; Walker, quarante-deuxième Congrès, 330; J. V. Thompson, représentant, 433; M. Dicks, juge de paroisse, 384; A. T. Carpenter, shérif, 252; A. Givens, coroner, 196; J. A. Jucks, coroner, 200.

Liste républicaine.—Dubuclet, trésorier, [illegible]; Graham, auditeur, 432; Sypher, quarante-et-unième Congrès, 528; Sypher, quarante-deuxième Congrès, 531; Francis [illegible], représentant, 403; Hiram Newell, juge de paroisse, 439; Anatole Bosque, shérif, 250; A. J. Cousin, coroner, [illegible]; Ben Butman, indépendant, pour représentant, 25; Tim Doherty, indépendant, pour shérif, 223.

Tous les amendements ont été ratifiés par 568 voix, sauf celui pour abolir l'article [illegible]. Le vote a été 406 pour retenir l'article 441 pour l'abolir.

☞ Assessements Nos 34, 35, 36 et 37, voyez à la colonne des notices spéciales, la mort de S. H. Falten, W. C. D. Vaughn, G. Folger et N. Fidel, payable rue Carondelet No 120, "Association d'assurance mutuelle d'assistance mutuelle et de bienfaisance sur la vie."

☞ Les comités de machines à coudre des Foires d'État de la Louisiane et du Texas, tenues en 1870, ont sanctionné les précieuses qualités de celle de Grover & Baker en lui accordant le premier prix destiné à la meilleure machine pour familles.

Emeute à Donaldsonville.

Assassinat du maire Schomberg et du juge Lawes par les nègres.

Vive agitation.

Des troubles assez sérieux ont eu lieu à Donaldsonville, et la responsabilité paraît en retomber sur deux carpet-baggers du nom de Hunsacker, qui n'ont cessé d'exciter constamment les nègres à des actes de violence.

Voici le compte-rendu des événements. Après l'élection, les bottes du scrutin ont été portées à la Maison de Cour à Donaldsonville, sauf deux. Mardi, un message a été reçu du docteur Hunsacker, frère du candidat au Sénat d'Etat, ordonnant que les bottes fussent apportées de Donaldsonville à un petit magasin et débit de liqueurs sur la plantation de J. B. Marchand, à deux milles de Donaldsonville, de l'autre côté du fleuve, afin que les votes y fussent comptés. Les commissaires d'élection refusèrent de se conformer à l'ordre du docteur Hunsacker qui envoya un autre message informant ceux qui étaient chargés des bottes que si elles n'étaient pas envoyées, il viendrait les prendre par force à la tête de 500 ou de 1000 hommes.

Peu de temps après, une embarcation montée par des nègres armés en uniforme, et suivie d'un chaland, aussi rempli de nègres fut aperçue sur le fleuve venant vers Donaldsonville. Un certain nombre de citoyens allèrent à la rencontre des nègres débarqués du canot et leur dirent qu'ils ne devaient pas entrer armés dans la ville.

Pendant l'altercation qui s'en suivit un coup de pistolet fut tiré et l'un des nègres blessé à la jambe au-dessous du genou. Les nègres se retirèrent disant qu'ils reviendraient et brûleraient la ville. Alarmés par cette menace, les citoyens prièrent Max Schomberg, maire de la ville, nommé par le gouverneur Warmoth et le juge W. C. Lawes, d'aller voir Hunsacker et de le requérir d'user de son influence pour arrêter les violences. Ces deux messieurs en allant remplir leur mission, rencontrèrent un grand nombre de nègres armés qui les arrêtèrent et les fusillèrent.

Le capitaine du Pike, en montant, informa les habitants de Donaldsonville que 154 nègres, la plupart armés, étaient montés à bord de son bateau et s'étaient fait débarquer à un mille au-dessous de Donaldsonville. Cette information, suivie du meurtre du juge Lawes et du maire, créa une panique parmi les habitants de Donaldsonville qui s'enfuirent dans toutes les directions. Un comité de citoyens a été envoyé au gouverneur pour le requérir de prendre les mesures nécessaires au rétablissement de l'ordre.

Mercredi, à midi, le steamer Henry Tête est parti de la Nouvelle-Orléans et a embarqué aux casernes de Greenville une compagnie du 19e d'infanterie des Etats-Unis.

Nous craignons que de graves désordres n'aient eu lieu avant leur arrivée à Donaldsonville et dans le voisinage. Tout le long de la côte, les voyageurs qui ont descendu le fleuve ont aperçu des groupes de blancs et de nègres et des signes d'une grande agitation.

DONALDSONVILLE EN FEU.

Les officiers du bateau à vapeur "Gov. Allen" arrivés ce matin, rapportent que lorsqu'ils ont passé devant Donaldsonville à minuit moins le quart, une partie de la ville était en feu.

Il paraît que plusieurs centaines de nègres ont pris hier à onze heures possession de la ville et ont fait des recherches dans les maisons pour trouver certains citoyens qu'ils avaient reçu l'ordre de massacrer.

M. Léon Philippon, rédacteur de l'Indépendant, a échappé à une mort certaine qu'on visait énergiquement son identité. Il a pu s'embarquer avec sa famille à bord du bateau La Belle.

Un grand nombre de familles ont pu se réfugier à bord de ce bateau, que le capitaine s'est empressé de mettre à la disposition des habitants.

LES MASSACRES A DONALDSONVILLE.

Le bruit court que les troupes des Etats-Unis envoyées à Donaldsonville ont été placées sous les ordres du général de milice Hunsacker, et que les noirs et les soldats tirent sur les groupes de blancs qui se réunissent pour leur défense.

Ces désordres pourraient prendre une tournure extrêmement grave et si le gouverneur Warmoth ne prend pas des mesures promptes et énergiques pour arrêter les massacres et les incendies, il assumera sur sa tête une grave responsabilité.

Les corps du maire de Donaldsonville et du juge Lawes ont été apportés en ville.

Souscription Française.

LISTE No. 17.

Nouvelle-Orléans. [illegible]

St Jean-Baptiste. (Deuxième Liste de Souscription.) [illegible]

Paroisse Plaquemines. [illegible]

Nouvelle-Ibérie. [illegible]

Total général [illegible]

☞ Nul sirop n'est plus efficace pour les rhumes et les maladies de poitrine que l'excellent Baume aux Navets Indiens que vient de composer et de lancer dans le commerce avec tant de succès la pharmacie Laplace. Prix du flacon $1. On le trouve dans les principales pharmacies.

ARROW TIE.—Nous appelons l'attention des planteurs et des facteurs et commissionnaires sur l'annonce de M. H. T. Bartlett, 48, rue Carondelet, agent pour la vente de cette attache pour les balles de coton qui devient d'un usage de plus en plus général tant elle offre d'avantages sur les autres modes de ligature usités jusqu'à ce jour.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté le prix aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, ne coûte que $55. Bureaux, 182, de la rue du Canal.

LA POUDRE LABORÉ est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent; et par les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Laboré est placée, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables dans les pays chauds.

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôts: chez Ball, Lyon & Co., 40 et 42, rue du Camp; Ducongé, 39, rue de Chartres et A. Griffo, pharmacien, 285, rue Royale.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker a obtenu le premier prix accordé à la meilleure machine pour familles, aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, en 1870. Bureaux, 182, Canal.

—Le Journal de Vire raconte que l'on a arrêté à Mémdon quatorze espions prussiens, qui marquaient d'un signe à la craie rouge les habitations des fermiers. Interrogés, ils ont avoué qu'ils étaient des espions prussiens; on a trouvé sur eux des papiers qui complétaient, par des notes, les indications à la craie rouge. Ces notes constataient la situation de la fortune des habitants, le nombre des soldats qu'ils pouvaient loger au besoin, et surtout le chiffre et la quantité des réquisitions qu'on devait leur imposer.

Ces agents portaient des costumes militaires français. Sur quatorze, onze ont été fusillés, les autres ayant réussi à s'échapper.

CHRONIQUE LOCALE.

LE MEETING DE LA RUE DU CANAL.

SOULÈVEMENT DU PEUPLE.

L'appel suivant, signé par un grand nombre de nos plus honorables citoyens, a paru dans les journaux d'hier soir:

"CITOYENS DE LA NLLE-ORLÉANS,
"RASSEMBLEZ-VOUS!

"Donaldsonville est en flammes! Nos citoyens sont assassinés! Rassemblons-nous sur la rue du Canal, ce soir à 7 heures, pour aviser aux moyens de nous protéger."

Long-temps avant l'heure désignée une foule épaisse bloquait la rue du Canal autour de la statue de Clay. Bien qu'elle fût profondément excitée par des nouvelles de meurtre et d'incendie à Donaldsonville, l'assemblée attendit très paisiblement que l'objet du meeting lui fut exposé.

A l'heure indiquée, le Col. Zacharie a organisé le meeting en appelant le juge H. D. Ogden à la présider.

Le juge Ogden a dit qu'il avait depuis longtemps abandonné l'arène de la politique, mais qu'il était toujours prêt quand les circonstances l'exigeaient, à occuper toute place à lui assignée. Il avait senti bouillir son sang en apprenant les atrocités commises à Donaldsonville et avait compris que le moment était venu pour les Louisianais de prouver qu'ils étaient dignes de ce nom. Il avait longtemps prêché la paix et la soumission, mais le temps de ces prédications est passé et il propose maintenant que le peuple défende ses droits à tout hasard. C'est dans ces sentiments qu'il avait signé avec empressement la convocation du meeting.

L'objet en était déjà atteint. La nouvelle que le peuple de la Louisiane devait se réunir pour prendre des mesures de protection pour eux et leurs familles avait déjà produit son effet en effrayant les hommes du pouvoir. L'objet était d'organiser des secours pour Donaldsonville. La milice blanche, la Légion de la Louisiane, sous le col. Dumonteil, avaient déjà reçu ordre de s'y rendre, et devaient partir dans quelques heures.

Le juge Ogden a terminé en conseillant au peuple d'aller s'organiser et de se tenir prêt à tout événement.

Des cris nombreux partis de la foule annonçaient une assez grande disposition à avoir recours à des mesures violentes.

Un bateau à vapeur a été offert pour le transport de volontaires à Donaldsonville. Où sont les armes? a-t-on crié. A l'arsenal, a-t-on répondu; allons les prendre.—Et des menaces contre Warmoth et d'autres ont été proférées et il ne s'en est fallu de bien peu que le meeting ne se livrât à des actes de violence.

Les colonels Zacharie, Mouton et Wagaman ont succédé au juge Ogden et ont réussi à faire entendre des paroles de raison et de prudence en assurant la foule que l'action du gouverneur serait jugée en cette circonstance, et qu'on verrait si l'on pouvait se fier à ses protestations. Dans le contraire, le peuple serait promptement convoqué de nouveau et invité à prêter main forte à l'ordre public si les circonstances le demandaient. Le peuple alors s'est dispersé paisiblement, bien décidé à agir suivant les sages conseils qu'on venait de lui donner.

Cependant une portion considérable de la foule, à l'instigation d'un membre du parti, s'est rendue à l'arsenal de la Légion de la Louisiane, rue Carondelet, pour avoir des armes, et ne pouvant en obtenir, elle s'est portée à un autre arsenal, celui de la milice d'Etat, place Jackson. N'ayant pas plus de succès là qu'ailleurs, le groupe devint encore plus excité, ce qui engagea le major-général Campbell, par l'intermédiaire du général Longstreet, à appeler toute la force de la milice dans la crainte que l'excitation n'occasionnât des troubles sérieux. Les troupes des Etats-Unis furent aussi appelées ce qui porta l'excitation au comble. Aucun désordre n'a eu lieu, cependant, et au moment où nous écrivons, (minuit et demi), tout est calme.

La milice qui avait reçu l'ordre de partir pour Donaldsonville, a été retenue dans ses dépôts en raison de l'excitation créée par les mouvements dont nous venons de parler.

AFFAIRES A DONALDSONVILLE.—Le steamer "Flicker" est arrivé ici hier soir, de Donaldsonville, avec la nouvelle que la paix y régnait hier à 8 heures du matin.

Il est probable, d'après les rapports de diverses personnes, arrivées par ce steamer, que le juge Laws et le maire Schomberg avaient épousé chacun un parti différent lors de l'émeute et que le premier a été tué par les nègres partisans du maire, bien qu'il soit probable que tous les deux aient été victimes de l'excitation des nègres.

Le juge Hunsacker, son frère le général Hunsacker, et Oliver qui passent pour être les instigateurs de l'émeute sont, dit-on, tous ici. Le nom du juge est enregistré au City Hotel.

Des passagers par le Flicker rapportent que les flammes à Donaldsonville, qui ont causé tant d'agitation, venaient simplement d'un feu de cheminée.

Le bruit courait hier soir que le gouverneur Warmoth, inquiet de ce qui se passait ici, avait quitté la ville. On parlait aussi de troubles sérieux dans la paroisse de Bossier.

Quelques troupes des Etats-Unis sont arrivées ici hier, de Greenville et d'autres sont attendues ce matin, sur la demande du marshall des Etats-Unis.

L'ÉLECTION.—Les fraudes républicaines triomphent.—Tous les votes de cette paroisse n'étaient pas encore comptés hier soir, à une heure avancée, mais on en savait assez pour avoir la certitude que les républicains avaient élu tout leur ticket moins peut-être quelques minimes candidatures.

Il y a des plaintes nombreuses, et il sera surabondamment prouvé que les fraudes les plus grossières ont été commises par les radicaux. Une botte, celle du poll au coin des rues du Port et de la Presse a été trouvée contenir plus de 100 bulletins faux. Une protestation a été préparée en conséquence.

Des protestations, d'environ 2000 citoyens, démocrates et conservateurs, qui avaient voté en 1868, et qui n'ont pas été inscrits comme électeurs, bien qu'ils en eussent le droit, ont été préparés également. Il sera prouvé aussi que dans un ward des nègres ont voté chacun plusieurs fois sur des papiers qui leur avaient été remis d'une manière frauduleuse. Un nègre, dans le 2me ward, est connu pour avoir essayé de voter avec les papiers d'un autre nègre qui avait déjà voté. De pareilles fraudes devaient nécessairement assurer la défaite des démocrates, nombre de conservateurs n'ayant fait aucun effort pour voter. En conséquence l'élection sera contestée.

Sans entrer dans des détails électoraux qu'on ne lirait pas, nous nous contenterons de donner les résultats obtenus par deux candidats à la place de shérif de la Cour criminelle, M. Tobin, démocrate, et M. Massicot, républicain. D'après ces chiffres, on pourra juger des autres:

Wards.	Polls	Tobin.	Massicot.
1er	(5 sur 7)	376	1018
2e	(5 sur 8)	877	932
3e	(5 sur 10)	1138	815
4e	(complet)	710	874
5e	(5 sur 9)	1008	1680
6e	(complet)	737	896
7e	(complet)	1065	1942
8e	(4 sur 6)	947	739
9e	(complet)	1057	1006
10e	(3 sur 6)	523	467
11e	(complet)	982	1066
12e	(complet)	388	461
13e	(complet)	316	450
14e	(complet)	73	189
Alger	(complet)	148	2083
		10,318	14,608

L'ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DE JACKSON.—Cette association paradait hier dans les principales rues du Deuxième et du Troisième District, en célébration de son 14e anniversaire. La procession, partie des bâtisses Marigny à 9 heures, a suivi la rue de la Levée, de l'Esplanade, Royale, Canal, Chartres, Français, Crapé, Enghien, Grands-Hommes, St-Ferdinand, Levée, Moutégut, Grands Hommes, Clouet, Bons-Enfants, Louisa, Congrès, Crapé, Champs-Elysées, et a regagné la salle Carroll où un bon dîner avait été préparé pour les membres de la Société et leurs invités.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Dans cette Cour 238 procès ont été intentés par la ville contre des contribuables retardataires.

VOL.—Le domicile de M. Peter Marcy, situé à une courte distance au-dessous d'Alger, a été visité dans la nuit de mercredi à jeudi, par des individus inconnus qui ont enlevé de l'argenterie et d'autres objets de valeur. Ils sont entrés par une porte de devant et sont sortis par la même voie sans avoir excité les soupçons de personne.

TENTATIVE DE SUICIDE.—Un jeune homme, nommé Lewis Davis, a essayé de se suicider en se jetant dans le fleuve, jeudi soir, devant l'Avenue de la Louisiane. Quelques personnes qui l'avaient vu sauter, ont pu le saisir quand il est revenu sur l'eau. On pense que ce jeune homme est sujet à des aberrations mentales et que c'est à cela qu'il faut attribuer sa tentative de suicide. Il a été confié à ses amis qui ont bien voulu se charger de lui.

CHUTE.—Un petit garçon âgé de six ans, fils de M. Eug. Sharp, demeurant rue Roman, près de la rue St Louis, est tombé de la galerie d'un second étage sur le pavé et s'est fait beaucoup de mal. On regarde son état comme fort critique.

NOYÉ.—Hier, vers 10 heures du matin, un homme de couleur nommé Jno. Lewis, demeurant à Alger et employé à bord du "Gov. Allen", est tombé dans le fleuve en montant sur le bateau et s'est noyé.

ENQUÊTE.—Le surintendant Badger télégraphie aujourd'hui au coroner Avila, que si l'enquête sur le corps de Jacob Stein n'est pas finie, il a quelques témoins à faire entendre. On dit que J. Stein a été la victime de gens qu'on a vus avec lui mardi soir, 1er novembre. Ses amis ne peuvent croire ni à un accident ni à un suicide.

ARRESTATION.—L'officier Harris a arrêté hier soir un individu nommé Ed. Pierson, accusé d'avoir fait un faux check de $1,300 et d'avoir obtenu des papiers donnant titre à un bateau en tirant un ordre fabriqué pour les avoir. Il a eu le papier, mais non l'argent. On dit qu'il a commis d'autres faux pour de petites sommes.

—Le Journal Officiel publie une longue liste de récompenses accordées aux défenseurs de Strasbourg. Nous y remarquons les noms de l'amiral Exelmans et du capitaine de vaisseau Bergasse du Petit-Thouars, promus le premier au grade de grand officier, le second au grade de commandeur de la Légion-d'Honneur.

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches Transmises à "l'Abeille."

Succès des Français à Orléans.

Evacuation de cette ville par les Prussiens.

Succès de Garibaldi.

Une circulaire de Jules Favre.

Une correspondance du "Herald."

Explications de Bazaine.

Sa loyauté envers l'empereur.

Nouvelles Européennes.

Londres, 10 nov—Les dépêches de guerre d'aujourd'hui rapportent d'importants succès français autour de Paris; plusieurs camps prussiens ont été capturés.

Garibaldi a de nouveau été victorieux, ayant mis en déroute 5000 Prussiens.

Les dernières nouvelles de l'armée de la Loire portent qu'il y a eu trois jours de combats sans résultats décisifs. Les pertes des Français ont été terribles, mais l'ennemi a été repoussé à dix milles.

Tours, 10 nov—L'armée française a été victorieuse dans une série d'engagements près d'Orléans. Les Français refoulent l'ennemi vers la ville. Les Prussiens ont de grandes difficultés à obtenir des provisions.

Tours, 10 nov—Les Prussiens évacuaient hier à la hâte Orléans, laissant leurs malades et leurs blessés. Les Prussiens qui étaient fortement retranchés à Coulmier ont été délogés avec de fortes pertes et ont retraité jusqu'à Artenay. Les Français se sont portés en avant sur Geminy où ils occuperont de fortes positions jusqu'à ce que toute l'armée de la Loire avance.

Les journaux de Lille annoncent, que le général Bourbaki, qui n'a pas donné sa démission, a organisé une grande force.

Florence, 10—Le gouvernement autrichien a approuvé, officiellement la politique de l'Italie à Rome.

Tours, 10—La bataille de Marchenoir a été plus importante qu'on ne l'avait dit d'abord. Les Prussiens ont perdu 250 tués et 100 prisonniers. Les Français se sont très bien comportés.

New-York, 10.—Le correspondant du World, à Versailles, télégraphie que des lettres capturées prouvent que Burnside a secrètement abusé de la permission qui lui était donnée d'entrer dans Paris et d'en sortir, en apportant l'autorisation du gouvernement pour l'emprunt récemment négocié à Londres.

Londres, 10 nov—Au banquet donné hier soir à Guildhall, il y avait un grand nombre d'hommes politiques. Lowe, Chancelier de l'Echiquier, a fait allusion à la guerre en France, et a dit qu'elle causait dans la nation le plus grand chagrin. Il a discuté la question de la neutralité, exposant le point de vue légal; il a avancé que la politique de l'Angleterre était irréprochable et satisfaisante aux deux nations. M. Gladstone a dit que l'Angleterre avait également maintenu sa neutralité, mais qu'elle devait en appeler à l'avenir pour que justice lui fût rendue. Granville a dit que la Reine avait personnellement fait appel au roi de Prusse. En vue de la conférence entre M. de Bismarck et M. Thiers, des observations ont été faites à tous deux; plus tard le gouvernement s'est vu autorisé à chercher à empêcher le bombardement de Paris, encouragé à le faire par la circulaire de Bismarck qui semblait appeler l'intervention des neutres. Le gouvernement désire une paix permanente et honorable avec l'Allemagne forte et unie et avec la France sans nouvelle humiliation.

St. Petersbourg, 10 nov—Le conseil impérial examine un projet de réduction de la durée du service militaire de 12 à 8 ans.

Londres, 10—Le Times contient ce qui suit: Le Moniteur, de Paris, dit que Bismarck a offert de permettre et même d'encourager une élection dans les départements occupés par les troupes prussiennes. Mais Thiers n'a pu accepter cette offre sans qu'y fût jointe la permission de ré-approvisionner Paris. Ceci étant refusé, Thiers a reçu l'ordre de clore les négociations et de se retirer.

Tours, 10—Kératry ayant organisé l'armée de l'Ouest, forme un camp en Bretagne pour une nouvelle armée de 100,000 hommes. Lyon se prépare à la défense, et Toulouse envoie des troupes, en nombre considérable, parfaitement armées et équipées.

L'ordre règne dans ces deux villes et aussi à Marseille, d'où la discorde a disparu.

New York, 10—La correspondance spéciale de la Tribune, datée de Paris le 6, dit que la nouvelle du rejet de l'armistice est tombée sur la populace comme le tonnerre. Je ne me rappelle pas avoir vu un jour de tristesse plus grand dans l'armée. Mon impression est que bientôt il y aura un tel désir de paix que nul gouvernement ne pourra y résister.

Si la condition réelle des provinces était bien exposée, l'impossibilité de toute résistance ultérieure serait encore plus évidente.

Le rapport allemand sur les défenses de Paris, à propos de la portée des canons allemands, dit que les batteries prussiennes établies à Sèvres et à Meudon porteront jusqu'au Champ de Mars, et que de Montretout ils enverront des bombes aux Champs-Elysées; mais on pense que l'artillerie du Mont Valérien fera taire leur feu aussitôt qu'il aura commencé.

La viande devient plus chère de jour en jour.

Londres, 10—J. Favre, dans sa circulaire aux diplomates français, dit: La Prusse prouve de nouveau, en rejetant l'armistice, qu'elle fait la guerre dans des vues personnelles simplement et non dans l'intérêt de l'Allemagne. Rien ne peut, apparemment, l'engager à renoncer au prétexte du refus de la France de céder ses provinces; elle cherche notre destruction et rien autre ne pourra la satisfaire.

Favre alors expose aux ambassadeurs français un compte détaillé des négociations avec Bismark pour un armistice et fait ressortir ce qu'il regarde comme une demande extravagante des autorités prussiennes. Il dit que les Prussiens, depuis la chute de l'empire, ont refusé deux fois d'avoir égard aux ouvertures faites pour la paix.

Aujourd'hui, néanmoins, après que Paris a subi un siège de 50 jours sans montrer aucun signe de faiblesse, la Prusse paraît disposée à négocier. Les Parisiens, après avoir comprimé un mouvement de rébellion dans la ville, ont créé un gouvernement de défense que les puissances neutres de l'Europe devraient reconnaître comme légal. La Prusse a déjà reconnu le gouvernement.

Favre dit que les négociations pour un armistice ont été interrompues par le refus des Allemands de permettre le ravitaillement de Paris pendant l'armistice. Il dit qu'il a représenté aux autorités allemandes que sans cette concession, un armistice ne serait pas un armistice. La proposition, en conséquence, a été rejetée et les négociations rompues parce qu'elles montraient clairement que les Prussiens cherchaient à détruire l'armée française et étaient désireux de détruire le peuple français, sans cela ils n'exposeraient pas les non combattants de Paris aux horreurs de la famine.

Les Puissances neutres de l'Europe, avaient demandé qu'une opportunité fût offerte pour la réunion des députés afin que la question de paix pût être débattue. Cette demande a été refusée par la Prusse ou entourée par elle de conditions impossibles. La Prusse dit que l'absence d'un gouvernement français l'oblige à affamer Paris. C'est faux. Les négociations prussiennes qui ont commencé avec un fervent respect pour le peuple français se sont fermées avec le refus d'une occasion pour les entendre. Favre conclut ainsi: Un armistice est le seul moyen par lequel l'expression du peuple français, sur la conséquence du crime impérial, puisse être obtenue. En fait, la Prusse nous demande de poser les armes comme mesure préliminaire à la consultation de la volonté nationale, et que la population de Paris, hommes, femmes et enfants meurent de faim pendant le vote. Nous en appelons au droit et à la justice contre la Prusse. L'Allemagne elle-même, si elle était consultée, la condamnerait.

Le gouvernement s'efforcera loyalement à rendre la paix possible et en cela il aura la co-opération de l'armée de Paris. En attendant, Paris crie aux armes pour montrer ce qu'un grand peuple peut faire pour défendre ses foyers, son honneur et son indépendance. Vous ferez connaître ces faits quand l'occasion s'en présentera.

New York, 10 nov—Le correspondant du Herald lui télégraphie en date de Cassel, 7 novembre, la substance d'une entrevue qu'il a eue avec Bazaine, et dans laquelle il se serait défendu des calomnies lancées contre lui: "J'ai ma manière d'agir qui m'est propre, et que je considère comme étant excellente; elle ne m'a jamais fait laisser au temps le soin de me justifier. Que Gambetta m'appelle traître à mon pays, je ne répondrai pas à ce bavard qui n'a jamais connu l'odeur de la poudre: je ne lui répondrai pas, parce que ce serait admettre son droit de me juger.

"Le temps montrera au grand jour cette affaire et la vérité sera connue. Mes relations avec les officiers prussiens sont bonnes. Le prince Frédéric-Charles prend part à nos malheurs. Je lui en serai toujours reconnaissant. Il m'a dit au partant: Si votre honneur militaire [illegible] la défaite.

Je n'ai jamais proclamé la république à Metz. Je n'aurais pas pu compter plus longtemps sur mes meilleures troupes. Quand je reçus la nouvelle des actes des assemblées du 4 septembre, je dis à mes soldats que l'Empereur était prisonnier et que l'Impératrice et le Prince Impérial avaient quitté Paris et la France; que le général Trochu était à la tête du comité de la défense nationale. Ce n'est que quelque temps après que les noms des membres de ce comité furent connus.

Dans un conseil de guerre nous convînmes de ne pas communiquer ces noms aux troupes. J'ai juré loyauté à l'empereur et à la Constitution. L'empereur est prisonnier, mais la Constitution est encore en force. Ni moi, ni mes camarades, nous ne reconnaîtrons jamais un autre gouvernement avant d'être relevés de notre serment par l'empereur. J'ai rapporté au gouvernement de Paris tout ce qui est arrivé à Metz, sans déguiser aucune vérité. Mais je n'ai jamais reçu de lui ni un mot de réponse ni un mot d'avis.

Le correspondant—N'avez-vous pas été victorieux dans quelques engagements pendant le siège?

Bazaine—Non. L'histoire ne compte que les derniers résultats d'un engagement. J'ai battu souvent les Prussiens et leur ai fait beaucoup de mal, mais le résultat final m'a été toujours défavorable.

Le correspondant—La famine vous força à la fin d'ouvrir des négociations.

Bazaine—Sans la famine, je l'eusse fait le jour où j'appris que ce n'était pas la république qui gouvernait le pays mais bien les gouvernements de Paris, Lyon et Marseille, que l'armée était insultée et que la mémoire d'hommes vénérés était avilie. Mais c'était bien la famine et rien que la famine. Vous pensiez que j'ai assumé la responsabilité tout seul. J'ai agi comme l'officier exécutif d'un conseil de guerre, dont les membres constatent l'opinion des généraux, colonels, majors et de l'armée avant de compter leurs votes. Après la réduction des rations de pain de 500 à 300 et ensuite à 250 grammes par jour, je fus informé par le gén. Coffinières, le 9 octobre, que les provisions n'iraient pas à plus d'une semaine.

J'avais fait tuer quotidiennement 250 chevaux dont je partageais la viande avec les habitants de la ville. Je convoquai un conseil le 10 et un autre le 12 octobre, et il fut décidé à l'unanimité que vers le 14 je ferais les premières démarches pour la capitulation. J'envoyai le général Boyer au quartier-général du roi Guillaume.

Sa mission échoua, bien que je proposasse de me retirer avec l'armée et de m'engager sur l'honneur à ne pas reprendre les armes dans cette guerre, tout en ayant la permission de nous rassembler, et de protéger les chambres françaises contre une seconde tentative de la populace, ou comme Bismarck les appelle, des flâneurs de rues. Nous voulions seulement faire ce que Gambetta a fait, rétablir notre loyauté en convoquant un Corps législatif.

Le correspondant—Qu'est-ce que Bismarck a dit à cela?

Bazaine—Il a dit, en prenant un document sur la table: Vous pouvez lire tout ce qui a été dit à la conférence. C'est extrait du rapport du général de Boyer: mais il ne faut pas le publier. Bismarck semble avoir accédé à la proposition de Bazaine, mais von Moltke la rejeta. Il pensait que le maréchal n'aurait pas pu empêcher ses troupes de déserter, ce qui aurait renforcé considérablement les francs-tireurs.

Bazaine, reprenant—J'ai encore à ajouter que le conseil de guerre m'avait spécialement fait remarquer que je n'avais aucune autorisation de traiter de la paix—droit qui n'appartient qu'au gouvernement reconnu par les Chambres.

Le 2 octobre, nous tînmes un autre conseil. Le général Coffinières annonça que les provisions étaient totalement épuisées, [illegible] huit jours au milieu de souffrances inouïes.

Le dernier conseil fut tenu le 26, et la capitulation fut décidée afin d'épargner plus ou moins d'existences. Une des conditions portait que l'honneur de l'armée devait rester sans souillure.

Cette condition fut acceptée. Les conditions de notre capitulation sont les meilleures qui aient été accordées pendant le cours de cette malheureuse guerre.

Le correspondant—N'aviez-vous aucune chance de vous tirer de là?

Bazaine—Aucune, aucune chance quelconque—Nos chevaux d'artillerie et de cavalerie avaient été tués et les troupes se desséchaient. Nos pertes, sans compter les malades et les manquants s'élevaient à 24 généraux, 2,410 officiers et 42,330 hommes.

Je n'aurais pas voulu survivre à ma réputation de soldat, et comme français, connaître le jour d'éternelle honte, le 4 septembre.

Le correspondant—Les 173,000 hommes qui se sont rendus, combien auraient pu être encore appelés au service actif?

Bazaine—Peut-être 60,000, mais sans artillerie.

Qu'auraient-ils pu faire contre 200,000 dans une plus forte position et fortifiée?

En ce moment le maréchal fut interrompu par un messager de la part de l'Empereur qui désirait le voir. Il me dit adieu en m'invitant à lui faire une autre visite et en ajoutant: Vous pourrez me faire des questions jusqu'au jour du jugement.

Nouvelles de Washington.

Washington, 10—Cameron a eu une entrevue aujourd'hui avec le Président.

Les dernières listes indiquent qu'il y a 108 démocrates réguliers élus au prochain Congrès.

Nouvelles Diverses.

San Francisco, 10—Tous les voleurs de chemin de fer ont été arrêtés. L'un deux est devenu témoin de l'Etat. On a trouvé sur lui de l'argent.

Alexandrie, Virginie, 10 nov—Elliot M. Braxton, conservateur, est certainement élu au Congrès par le 7me district.

Baltimore, 10—L'archevêque Spalding est arrivé, de retour de Rome, après une absence d'un an. Sa grandeur a été reçue et accompagnée au Palais archiépiscopal avec enthousiasme.

Memphis, 10—Le Grand Juri aujourd'hui a mis en accusation John Cosgrove, pour meurtre au premier degré.

A. C. Matthews qui a été tué par l'accident de chemin de fer près de Brookhaven, avait été pendant cinq ans commis à l'Express du Sud.

O. P. Snyder, républicain, est élu au Congrès dans le 3me district de l'Arkansas. J. M. Hanks, démocrate, a une majorité de 500 dans le 1er district.

Franklin, Lne, 10 nov—Le résultat de l'élection dans la paroisse de Ste-Marie est comme suit: Pour la place de trésorier d'Etat, Jno D. Blair, dém, 311; A. Dubuclet rép, 1882, Auditeur, A. Jumel, dém, 298, J. Graham, rép, 1903, et les autres dans cette proportion. Pour la législature, J. J. Munro (couleur), rép, 1790; E. Bentley, rép, 1790; F. J. Foster, démocrate, pour la place de représentant, 490, et les autres dans la même proportion.

Farmerville, Lne, 10—Ce qui suit est le vote dans la paroisse Union: Pour le Congrès: J. D. Watkins 983; Frank Morey, rép., 278. Pour auditeur: A. Jumel, dém. 889; Jas. Graham, rép. 351. Pour trésorier: James D. Blair 886; A. Dubuclet, rép. 351.

Louisville, 10 nov—Par le recensement fait dans 108 comtés et ce que donneront probablement les autres, on constate que la population de l'Etat de Kentucky est de 1,432,608—augmentation de 277,011 sur le recensement de 1860.

Cincinnati, 10 nov—Le grand jury de la cour des Etats-Unis a trouvé lieu à poursuivre Thomas R. Roberts pour avoir conspiré dans le but de commettre des fraudes au détriment du gouvernement.

Marchés Européens.

Liverpool, 10 nov., soir—Coton plus ferme. Orleans 9 1/8 à 9 1/4. Ventes 10,000 balles.

Londres, 1er au soir—Consolidés 93 3/8. Les espèces à la Banque d'Angleterre ont augmenté de 117,000 livres.

Marchés Américains.

New York, 10 au soir—Coton plus ferme. Vendu 2,400 balles. Mid. Upl. 15. Farine en baisse. Fret ferme.

New York, 10 nov—Argent facile. Escompte 7 à 8. Or actif à 110 3/8. Gouvernements forts à la clôture, de 62, 108 1/4. 10, 40, 106 1/2.

New-York, 10—Louisiane 71 et 66. Levées 72 et 88.

Galveston, 10—Vendu 150 balles de coton. Reçu 1,017. Stock 15,[illegible].

Savannah, 10—Coton ferme. Mid. 15. Vendu 1,910. Stock 77,384.

Charleston, 10—Coton ferme. Mid. 15. Stock 29,528.

Memphis, 10 nov—Coton actif et plus ferme à 14 1/2. Recettes 3861. Expéditions 4208.

Mobile, 10 nov—Coton calme, 14 3/4 à 14 7/8. Ventes 1300 balles. Recettes [illegible]. Stock [illegible].

Norfolk, 10 nov—Recettes 1470. Stock 2634.

Cincinnati, 10 nov—Coton plat et fléchissant. Mid. 15. Farine inactive et en baisse. De famille, de $5 50 à $5 75. Porc calme et faible. Graisse calme et faible. Whisky 84. Tabac rare et ferme.

St-Louis, 10—Farine inactive et sans changement.

Louisville, 10—Toile d'emballage de 27 3/4 à 29 1/2. Coton plat mais ferme. Mid. 14 3/8; maïs 65; farine inactive; extra de famille 5 50 whiskey 84.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 10—Descendant, le Continental et le Big Horn.

Memphis, 10—Descendant, City of Alton, H. M. Shreve; le bateau Great Republic s'est arrêté ici pour prendre du coton. Il partira ce soir.

Le fleuve a baissé de 10 pouces en 24 heures. Temps clair. Mercure 50.

Vicksburg, 10 novembre—Harry Whitby, de la ménagerie et du cirque de Henning Cooper, a reçu un coup de feu à Rayville, Lne, [illegible], et est mort ce matin.

Louisville, 10 nov.—Il y a 35 pouces d'eau aux chûtes. La barre qui obstruait le passage des bateaux a été enlevée par le courant. Des dispositions sont prises pour qu'il y ait, l'hiver prochain, un commerce non-interrompu entre cette ville et la Nouvelle-Orléans; déjà nombre de bateaux de première classe ont été placés sur cette ligne. Le Belle Vernon, de la Nlle-Orléans, est attendu ce soir. Le Red Cloud partira ce soir.

Cincinnati, 10 nov—La rivière a baissé de 7 pouces depuis hier. Dans le chenal il n'y a que 10 pieds et 5 pouces d'eau.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 10, 6 h. P. M.—Arrivés, la barque espagnole Amélia, en cinq jours de la Havane, sur lest; le brick Palestine, en 35 jours de Bangor, Maine, avec des ardoises pour John Davidson; le navire français P. Sage, en 55 jours de Liverpool, avec une cargaison et des passagers.

Londres, 10 nov—On a reçu, par ballon, des dates de Paris allant jusqu'au 8.

Jules Favre désire faire connaître à l'étranger que la Prusse est responsable de l'échec des récentes négociations pour l'armistice.

Le document est très fort.

La flotte française a passé Boxhaven, se rendant dans la mer du Nord. Les bouées et les phares à l'embouchure de l'Elbe ont été enlevés, et il a été interdit aux pilotes de sortir du port.

Garibaldi s'est querellé avec les francs-tireurs.

Les libéraux ont emporté l'élection dans l'Allemagne du Nord d'après les résultats connus jusqu'à présent.

SOMMAIRE DE NOUVELLES ÉTRANGÈRES.—Au banquet du Lord-Maire, à Londres, Granville a dit que l'impartialité de l'Angleterre est aussi mal vue de la Prusse que de la France.

Un correspondant du Herald, lui écrivant de Versailles le 5, dit: Il faut s'attendre prochainement à quelque chose d'important: les Prussiens se préparent.

On a reçu à Versailles des rapports suivant lesquels quinze départements de France dans le Sud et l'Algérie se seraient séparés du gouvernement de Tours.

Le Parlement de l'Allemagne du Nord se réunit le 20 pour pourvoir aux moyens de continuer la guerre. La Bavière seule parmi les Etats du Sud montre des dispositions hostiles envers l'unité allemande.

Un correspondant du Herald rapporte avoir eu une entrevue avec Napoléon. L'Empereur déclare qu'il n'a pas été trahi, que les désastres qu'il a éprouvés ont été le résultat d'une déception mutuelle générale. Il n'a pas d'ambition personnelle pour son fils, car il pense que Louis sera plus heureux en menant l'existence d'un particulier.

Napoléon hait la République, mais il aime la France, et il dit que la France a besoin de la paix. Il compare les événements récents à un tremblement de terre. L'Empereur n'a pas de propriétés en Amérique et il en a très peu ailleurs.

NOUVELLES AMÉRICAINES.

Le maître de poste de la poste Sud-Ouest (Territoire de Wyoming) a coupé les fils du télégraphe et s'est enfui avec une forte somme d'argent.

On est à la poursuite des individus qui ont commis un vol sur le chemin de fer du Pacifique, mais il n'a pas encore été fait d'arrestation.

Un juge de police et un capitaine de police de la ville de New-York, ont été arrêtés sous prévention d'avoir tenté de violer la loi du Congrès au sujet des élections.

Le Nevada élit un gouverneur démocrate. Les Républicains ont emporté le reste du ticket, y compris celle d'un membre du Congrès.

Les deux partis disent avoir emporté la Législature de New York.

Les Républicains ont emporté le Michigan par 20,000 voix de majorité. Ils ont la majorité en séance réunie de la Législature, ce qui assure l'élection d'un sénateur républicain pour le Congrès.

Les citoyens de Clairmont, Arkansas, ont tiré 100 coups de canon pour l'élection de Hank, à 3000 voix de majorité.

Un nègre, Butler et Maynard, iront au Congrès, comme représentants du Tennessee.

Les républicains réclament le 3e district du Kentucky.

La majorité de Brown, dans le Missouri, est de 30,000.

L'Alabama a certainement élu trois membres au Congrès et probablement quatre. Il n'y a pas eu le moindre trouble dans la journée de l'élection.

Les retours de la moitié de l'Etat ont été reçus, et, compris les retours qui proviennent des forteresses du radicalisme. La majorité de Grant a déjà été dépassée. Les Démocrates ont une grande majorité à la Chambre. Pas d'élection pour les sénateurs d'Etat.

Farnsworth, républicain très libéral, a été battu par un partisan de la tempérance, dans le 2e district congressionnel d'Illinois. Le candidat qui a été nommé était aussi libre-échangiste, et les démocrates l'ont soutenu.

Le colonel Charles Marshall, ex-chef d'état-major de Lee, a été choisi par la famille Lee pour écrire la biographie du général.

Passe Sud-Ouest, 10 nov, midi—Vent N. N.-E. fort. Baromètre 30.00. Arrivés, navire Armenia, en 18 jours de Boston; barque Cephas Starrett, en 21 jours de Rockland; barque Pepita Duran, en 5 jours de la Havane. Partis, steamer Havana, navire Sedbergh, barque Putnam et goélette Angelina.

Londres, 10, midi—Consolidés 93 1/8 à 93 3/8. 5-20, 89 3/8.

Liverpool, 10, midi—Coton lourd. Orleans 9 1/4. Ventes 8000 balles.

New-York, 10—midi—Farine calme et lourde. Coton calme. Uplands 16. Orleans 16 1/2. Vendu 1000 balles.

New-York, 10—midi—Actions fortes. Or 110 3/8. Argent de 4 à 6. Sterling 109 1/8 et 109 3/4. 5-20 de 62, 108 5/8.

Combat près de Rouen.

Rouen, 16 octobre.

L'enthousiasme des troupes est très grand ici. Tout indique que l'ennemi n'osera pas avancer.

Rouen, 16 octobre, 6 h. du soir.

Général de division à guerre.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que, dès l'avis de l'attaque de mes avant-postes à Ecouis et à Fleury-sur-Andelle, à huit lieues de Rouen, je me suis rendu immédiatement sur le terrain, et que j'ai constaté qu'un combat avait eu lieu contre une avant-garde ennemie, composée d'un bataillon d'infanterie et de cinq-cents uhlans de la garde prussienne. Un escadron du 3e hussards, à Ecouis, a été attaqué sur trois points différents et s'est engagé avec beaucoup de résolution contre des forces beaucoup plus supérieures. Des francs-tireurs embusqués dans les bois voisins sont accourus au secours de nos cavaliers, et le concours de ces deux troupes soutenues par deux escadrons du 12e chasseurs a obligé l'ennemi à se retirer.

Dans le combat, M. Beuve, sous-lieutenant au 3e hussards, ayant été cerné par deux escadrons de uhlans avec seize hommes qu'il commandait, s'est fait jour à travers l'ennemi; mais, atteint de trois coups de lance et de trois coups de sabre, il est tombé de cheval et n'a dû son salut que parce qu'il a simulé être mort.

J'attends le rapport du colonel pour demander une récompense en faveur de ce brave officier. Dans une tournée aux avant-postes, j'ai été fort satisfait de l'attitude des mobiles. Je les ai vivement encouragés. Ils m'ont promis avec acclamation qu'ils défendraient le sol sacré de la patrie. La garde nationale sédentaire de Rouen, qui était accourue au secours de nos troupes avec quatre bataillons, a fait preuve dans cette circonstance des meilleurs sentiments patriotiques. Je l'en ai remerciée au nom du pays.

Les Prussiens ont perdu dans cette affaire une trentaine d'hommes. Nous avons eu trois hussards tués et six blessés.

M. Beuve a été transporté à une ambulance de Rouen; ses blessures ne sont pas mortelles.

L'ennemi s'est replié sur Gisors et Magny. Il y a beaucoup de fantassins prussiens dispersés par petits groupes dans les plaines du Vexin.

—On écrit de la frontière française à l'Echo du Luxembourg:

"Mardi dernier, 11 octobre, un détachement de 500 hommes environ, tiré de la garnison de Montmédy, est parti à une heure du matin de cette ville à l'effet d'aller surprendre la garnison prussienne de Stenay. Cette entreprise, conduite avec prudence et habileté, a eu tout le succès qu'on en attendait. Favorisée par un épais brouillard, notre petite troupe est arrivée à Stenay, presque à l'improviste sur les avant-postes ennemis. Là, une vive fusillade s'engagea sans qu'aucun des Français fût atteint. Il était alors quatre heures du matin.

"Nos soldats pénétrèrent ensuite dans la ville. Les Prussiens ne purent se rassembler. Ils tirèrent vigoureusement sur les nôtres des angles des rues, des fenêtres, etc., sans autre résultat fâcheux pour les nôtres qu'une blessure peu grave reçue par un sous-lieutenant d'infanterie.

"Notre détachement poursuivit sa marche en tuant 4 ou 5 Prussiens et en blessant un plus grand nombre. L'objet principal de l'entreprise était d'arrêter le commandant de place. Il fut appréhendé dans son lit. Des perquisitions opérées dans toutes les rues et maisons de Stenay amenèrent la capture de 7 officiers et de 206 hommes environ, qui furent amenés triomphalement à Montmédy par le détachement français, fier à juste titre de ce brillant exploit. Des vêtements en abondance, des armes, des munitions, une caisse d'espèces sonnantes et trébuchantes abondamment garnie, etc., tels furent les trophées de ce fait d'armes, d'autant plus glorieux que la garnison devait compter au moins 600 hommes. De plus, cinq sous-officiers prisonniers français ont été délivrés."

—On lit dans la Franche-Comté, de Besançon, sous la date du 14 octobre:

"Garibaldi et un de ses fils, venant de Dôle, où ils avaient passé la nuit, sont arrivés ce matin à Besançon, par le train de sept heures.

"Dès six heures et demie, la garde nationale, l'artillerie de la garde nationale et un bataillon de gardes mobiles formaient la haie de la gare à la place Bacchus. MM. le général de Prémonville, commandant la division, le général Bonami, le préfet, le maire et plusieurs autres fonctionnaires s'étaient rendus à la gare pour le recevoir. En se rendant à la préfecture, où il est descendu, Garibaldi a été, de la part de la foule massée sur son parcours, l'objet d'une ovation enthousiaste. Des fenêtres, les dames lui jetaient des bouquets pendant que la population l'acclamait.

"Garibaldi a déjeuné à la préfecture et est parti à midi pour Belfort; il va prendre immédiatement le poste qui lui a été confié par le gouvernement de la défense nationale."

—On écrit de Rio-Janeiro, le 28 septembre:

Le brick allemand Lucie, capitaine Beuts, qui avait quitté Shields le 3 juillet, avec un chargement de houille, pour Rio-Janeiro, a été capturé, le 11 septembre, par lat. 23.50 et long. ouest, méridien de Greenwich, par la canonnière française Hamelin.

Le même navire de guerre a pris le brick allemand Concordia, capitaine Trossmann, parti de Flessingue le 9 juillet avec un chargement de diverses marchandises d'Anvers pour notre port. D'après le capitaine Trossmann, sa capture aurait été opérée dans les eaux Brésiliennes, à 1 mille et demi marin des îles Maries.

Ces deux navires sont entrés ici ayant à bord des équipages français, et sous le pavillon de cette nation. Quelques jours après, les capitaines et les équipages allemands ont été mis à terre. Par consentement des autorités brésiliennes, le Concordia déchargera les marchandises appartenant à des sujets neutres.

—La Presse Lorraine peint comme suit la situation à Nancy et dans la province lorraine:

Le plus dur pour nous c'est d'être sans nouvelles. Il faut mille subterfuges pour aller au delà de deux kilomètres. C'est infiniment plus pénible que l'administration prussienne, si prussienne qu'elle soit. Ainsi, défense de sonner aux églises, défense de fermer un magasin avant neuf heures du soir, défense de refuser une monnaie prussienne ou un thaler papier.

Quant au logement des soldats allemands, point n'est besoin d'en parler. C'est une ruine pour les habitants. Et pourtant ces braves gens ne sont pas méchants. Ils voudraient bien ne pas avoir passé le Rhin.

Bon nombre pleurent du meilleur de leur cœur quand on leur parle de leur famille. C'est tout ce qu'il y a de plus lamentable.

Mais j'ose à peine vous parler des tribulations des campagnes. Là, c'est affreux. C'est le pillage pour le plaisir de piller, la destruction pour le plaisir de détruire. On a besoin de viande,—trois bœufs sont là,—on abat ces trois bœufs. On prend les filets et on laisse le reste.

Vous dire l'exaspération des gens est impossible. Tenez pour certain que si l'armée allemande revient en vaincue,—et elle reviendra vaincue, défaite,—les habitants des campagnes, les femmes elles-mêmes, se jetteront sur les corps isolés et les achèveront.

On lit dans le Siècle:

"Le crime de Strasbourg, le forfait de Bazeilles sont dépassés.

"Les assassins au service de Guillaume et de Bismark se signalent aux portes de Paris par des actes monstrueux qui impriment le stigmate de l'infamie au front de l'armée prussienne.

"Il y a trois jours, ils trouaient la poitrine d'un enfant de dix-sept ans, à Vitry.

"Hier, sur la route de Saint Cloud, ils abattaient d'un coup de feu un vieillard de 70 ans.

"Aujourd'hui, un de ces scélérats s'est signalé par une prouesse plus éclatante encore.

"A la Varenne-Saint-Maur, un enfant de neuf ans ramassait des légumes dans le jardin paternel, tout à coup il s'écrie: Papa, un Prussien avec un fusil."

"Au même instant, le pauvre petit tombait l'épaule traversée par une balle.

"La première de ces victimes râle à Paris, au lit de la salle No 12, du palais de l'industrie.

"Les deux autres sont étendues dans la salle No 11.

"Voilà la vérité."

Nous n'exagérons rien. Nous demandons que ce gouvernement ouvre une enquête sur ces faits monstrueux, et qu'il les signale à l'indignation de la France et de toutes les nations civilisées.

Décédée hier soir, à 10 heures, Dame ROSE TOWLER née LAFITTE, âgée de cinquante six ans. [illegible] Le convoi partira de sa dernière demeure No 6, rue Lafayette, près Tivoli.

MESSE FUNÈBRE

Samedi prochain, 12 novembre, une messe funèbre sera célébrée à 8 heures du matin à l'église St Louis, pour le repos de l'âme de feu CHARLES BARRÉ. [illegible]

SERVICE FUNÈBRE.

VENDREDI PROCHAIN, 11 novembre, un service funèbre sera célébré, à 8 heures du matin, à l'Eglise St. Louis, [illegible]

Bureau de la Société d'Assistance de Bienfaisance mutuelle et d'Assurance sur la Vie en Louisiane.

Au No 120 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans, 7 novembre 1870.

Les membres de cette Société sont informés de la mort de Saml. H. Fulton, décédé dans cette ville le 4 août 1870, de W. C. D. Vaughn, qui s'est noyé près de Bangor le 21 août 1870; de Fred. G. Folger, décédé dans cette ville le 24 août 1870, de Nicholas Fidel, mort dans cette ville le 23 août 1870. Ils sont requis de venir payer, sans retard, aux bureaux de la Compagnie, No 120 de la rue Carondelet, $1.25 pour chaque décès, pour couvrir la somme [illegible] due par la Société.

R. W. YOUNG, secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS

Au No 17 de la Rue de Chartres.

A. BROUSSEAU & CO.,

IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, [illegible] Articles de Tapisserie, Couvertures de Tables, [illegible]

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴ [illegible]

FESTA DI ROMA.

La solenne dimostrazione patriottica degl'Italiani residenti in Nuova-Orleans per celebrare la liberazione e l'acquisto di

ROMA CAPITALE D'ITALIA

Avrà luogo la sera di SABATO, 12 CORRENTE. [illegible]

IL COMITATO.

Bersaglieri Guard à Voi!

[illegible] SABATO prossimo, per participare alla PROCESSIONE, che avrà luogo in commemorazione della liberazione di ROMA.

Per ordine del capitano. V. LAMANTIA, Sergente-Furiere.

Manufacture de Coton de la Louisiane.

On y demande, immédiatement, une PRESSE à presser les articles fabriqués. On demande aussi six JEUNES FILLES de 14 à 16 ans, comme apprenties, dans la salle à tisser. S'adresser à la manufacture ou au bureau No 12 de la rue Carondelet, près Commune.

Aux Planteurs.

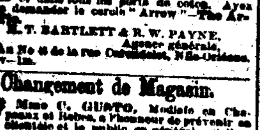

Servez-vous pour mettre votre coton en balle du CERCLE "Arrow". [illegible]

H. T. BARTLETT & R. W. PAYNE, Agence générale. Au No 48 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

Changement de Magasin.

Mme C. GUSTO, Modiste en Chapeaux et Robes, a l'honneur de prévenir sa clientèle et le public en général qu'elle a transféré son magasin de la rue Bourbon No 6, à la rue Royale No 117, entre les rues St Louis et Toulouse, et elle prévient le public qu'elle fera, comme par le passé, les Chapeaux, Robes et Confections.

DEMANDE.

On demande une FEMME pour prendre soin d'un petit enfant et pour aider au ménage, ainsi qu'une BLANCHISSEUSE. S'adresser de 3 à 7 heures du soir, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine.

Demande de Coiffeurs.

Deux bons ouvriers coiffeurs posticheurs trouveront de l'ouvrage et de bons gages chez J. G. BARRIE & Co., rue du Canal 121. Aussi, une bonne travailleuse.

Le Dr. B. A. POPE

Étant de retour à la Nouvelle-Orléans, y a repris l'exercice de sa profession. Son nouveau cabinet est au No 128 de la rue du Canal, au-dessus du magasin de M. Auger.

ENTREPOT de Tapis et de Toiles Cirées.

ELKIN & CO,

168 ... RUE DU CANAL ... 168

Reçoivent en ce moment, des Tapis Anglais, Velours et Bruxelles, [illegible]

Water-Works. Water-Works.

C. L. CHAPOTEL,

Encoignure des rues Bienville et Bourbon, a l'honneur d'informer le public [illegible]

Bazar au profit des victimes de la guerre en France.

Président, FÉLIX LARUE. Vice-Présidents, A. ROCHEREAU, M. DUBOS, JAUFFROID, D. A. CHAFFRAIX, L. E. MARCHAND, F. TUJAGUE. G. L. FEVRE, Secrétaire. DE MONTLUZIN, Assistant-Secrétaire. J. P. BLANCAND, Trésorier. C. BERNAN, Assistant-Trésorier.

Comité de Conseil: Dr. O. HUARD, M. MUSSON, A. MARKS, F. LABORDE, A. CAMBON, J. WALZ, J. BAYLE.

Comité d'Arrangement: FÉLIX LARUE, D. A. CHAFFRAIX, F. LABORDE, JOS. BAYLE, PAUL BRIERRE.

A une assemblée des dames patronnesses tenue à l'Hôtel St-Louis, le mardi, 8 novembre, les nominations suivantes ont été faites: [illegible]

—Présidente— Mme J. M. BOUZAN.
—Présidente Honoraire— Mme W. C. C. CLAIBORNE.
—Vice-Présidentes— Mme Vve AIMÉE LABORDE. Mme EDOUARD FORSTALL.
—Comité Permanent— Mme A. BROUSSEAU. Mme JAS. HEWITT. Mme MEYER GODCHAUX. Mme P. JAUFFROID. Mme HENRY PEYCHAUD.

—Programme— [illegible]

G. L. FEVRE, Secrétaire. F. LARUE, Président.

A Louer,

MAGASIN avec RÉSIDENCE, No 160, rue Vieille-Levée, entre Jefferson et Toulouse. S'adresser sur les lieux.

POUR GRAND ECORE.

Départ tous les JEUDIS à 5 heures du soir. Pour Grand Ecore et tous les points intermédiaires. Le bateau à vapeur BELLE OF ALTON, Capitaine J. P. McKinney. [illegible]

Pour les Attakapas.

Pour St Martinville, Fausse Pointe, la Nouvelle-Ibérie, Jeanerette, Charenton, Franklin, Centreville, [illegible] ENTERPRISE [illegible] SAMEDI, 12 novembre [illegible] J. A. LARKIN.

COURTIERS de Change, de Bonds, d'Actions, &c.

C. W. CAMMACK—MORGAN CAMMACK.

Les soussignés annoncent à leurs amis et au public qu'ils ont ouvert des Bureaux [illegible] sous la raison C. W. CAMMACK & SON, pour un commerce général de Bonds, Actions, Change, Espèces et Obligations. [illegible]

FARINE.

500 barils FARINE superfine, [illegible] XXX.

barils FARINE de la meilleure qualité, [illegible] "Mollie Able", "Mohawk" [illegible] EDWARD J. GAY & CO.

Pour Vera Cruz.

AVIS AUX PASSAGERS.

Le navire français BONS FILS, capitaine Privat, partira le 20 courant pour le port ci-dessus. S'adresser au capitaine, à bord, [illegible] ou à GOLDENBOW & KELLEY, 160, rue Gravier, ou à VON MAIGNAN & F. LABORDE, 38, rue Bienville.

RESTAURANT VICTOR,

185, Rue du Canal, 185

M. JULES MARTIN a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public que pendant toute la saison d'hiver le RESTAURANT VICTOR restera ouvert jusqu'à minuit. Il prendra des pensionnaires à des prix raisonnables.

$25 00 de Récompense.

Perdu le 7 novembre courant, rue Vieille Levée, entre la rue Conti et le marché français, un PORTE-MONNAIE en étoffe grise, contenant environ $5 en or. La personne qui l'aura trouvé est priée de le remettre chez M. B. Riehl, 51, Vieille-Levée, contre une récompense de $25 00.

BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS.

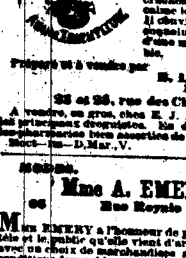

Le Baume Pectoral aux navets indiens guérit complètement les rhumes les plus opiniâtres, les bronchites, les catarrhes, les phthisies au début, les suffocations, les oppressions, les spasmes nerveux qui accompagnent les quintes, les maux de gorge et généralement toutes les inflammations des voies respiratoires. Il procure le calme, facilite l'expectoration, arrête les crachements de sang et calme les accès d'asthme. Il convient aussi dans la coqueluche, qu'il soulage d'une manière remarquable.

Préparé et à vendre par E. LAPLACE, Pharmacien, 26 et 28, rue des Champs-Elysées.

A vendre, en gros, chez E. J. HART & Co., et les principaux droguistes. En détail dans toutes les pharmacies bien assorties de la ville.

MODES. MODES.

Mme A. EMERY,

Rue Royale 66

Mme EMERY a l'honneur de prévenir sa clientèle et le public qu'elle vient d'arriver de France avec un choix de marchandises de modes dans des conditions favorables et qu'elle pourra donner au plus juste prix.

Avis.

M. F. A. RITTER cesse, d'un commun accord, à partir de cette date, d'avoir un intérêt dans notre maison. CARL L. BRAUER & CO. Nlle-Orléans, 1er novembre 1870.

M. TH. FOSSIER devient notre associé à partir de cette date. CARL L. BRAUER & Co.

AVIS.

Les soussignés ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison BURKE, TREPAGNIER & CO. Ils continueront le commerce des provisions et des marchandises [illegible]

GEO. McD. BURKE, F. O. TREPAGNIER, J. E. VILLAVASO. Nlle-Orléans, 1er novembre 1870.

Avis.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT DE LA Paroisse d'Orléans.—Jacob Zeelly contre ses créanciers. [illegible] LUNDI, 12 décembre 1870, [illegible] FRANK WALL, Député-Greffier.

Machines à clarifier le jus de canne à sucre, "Jourdan's Patent"

A VENDRE [illegible] à très bon marché par M. PESANT, No 3 rue Carondelet.

Tables à Billiard "Phelan's" COMPLÈTES.

A vendre d'une à six à très bon marché par M. PESANT, No 3, rue Carondelet.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS,

121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

ON Y FABRIQUE CONSTAMMENT

Bon Candi en gros et en petits bâtons, Toute espèce de Candis à la crème, Toute espèce de candis nougatés, Candi amer (Horehound), Candi tressé, Candi dur, Popping Kisses assortis, Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolats, Gommes, Bonbons fins;

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX ornés et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que Boîtes de fantaisie, Cornets de toutes grandeurs, Feuilles de pâte de gommes, Feuilles or et argent, Toute espèce de fruits, Fleurs de tous genres, Cornes d'abondance, Sacs de fantaisie, Papier dentelle, etc. Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

CANDI Bon Ton.

BOÎTES A SURPRISES.

Toutes les boîtes sont remplies avec du Candi assorti et parfumé, et chaque boîte vous cause UNE SURPRISE. MONTRES EN OR ET EN ARGENT, CHAINES DE MONTRES, EPINGLETTES, POUR DAMES ET MESSIEURS, BOUTONS DE MANCHES, BOUTONS DOUBLES, BOUCLES D'OREILLES, ETC., ETC., ETC.

Manufacturés par GEO. MILLER & SON, 102 Market St. Philadelphie. 500 DOUZAINES, [illegible] à vendre en détail à 25 cents, par NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Bureau de la Compagnie de la Presse à Coton de la Levée.

Nlle-Orléans, 4 novembre 1870.

CONFORMÉMENT à la charte de cette compagnie, une élection de sept directeurs pour l'année aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, [illegible] LUNDI 21 [illegible] J. V. CHARRY, Secrétaire.

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 3 novembre 1870.

AUJOURD'HUI, à une réunion des actionnaires, il a été résolu, [illegible] LUNDI PROCHAIN, [illegible] GEO. A. FREERT, Caissier.

Bureau du Chemin de Fer d'Orléans.

Nouvelle Orléans, 5 novembre 1870.

AVIS est donné au public que la NOUVELLE LIGNE du Marché Français [illegible] DIMANCHE MATIN [illegible] P. TISNÉ, JR., Secrétaire.

C. CAVAROC,

Négociant Commissionnaire,

5......PASSAGE DE LA BOURSE......5

LE SOUSSIGNÉ fera des avances libérales sur consignations à ses amis en Europe. C. CAVAROC.

Champagne J. Rousseilles.

500 Paniers, grandes et demi-bouteilles, en magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Vin rouge en caisses.

10,000 caisses vin rouge St-Louis [illegible] en magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Vins fins et en caisses.

300 caisses Château Terrefort, 250 caisses Château Dillon, 100 " St-Julien, 100 " St-Estèphe, 100 " Margaux, 30 " Château Lafite, 25 " Château Margaux, 25 " Château Latour-Blanche, 10 " Château Yquem, 2 " Château Contet. En magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Vins fins en barriques.

150 barriques Château Dillon, [illegible] en magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Vins au dessus de l'ordinaire.

50 barriques Côtes de Fronsac, " Côtes de Bourg, en magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Paniers bouteilles vides.

500 paniers, en magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Reçu par le navire "Gardner Colby," venant de Bordeaux:

SARDINES: 572 caisses 1/2 Chelle Dantec, 500 " Ve Roner & fils, 200 " Peuel & Co, 140 " Augereau, 50 " Leroux, 3 " Terrine Ballorena.

VINS: 20 barriques vin rouge Château Dillon [illegible] 160 caisses vin blanc Sauterne [illegible] Graves [illegible] Muscat.

BOUCHONS: 20 balles de 10,000 bouchons chaque, à vendre par C. CAVAROC.

A livrer par le navire [illegible] attendu de Bordeaux: 800 barriques vin rouge, à vendre par C. CAVAROC.

L. Rœderer,

35 paniers [illegible] bouteilles, [illegible] en magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Vins! Vins!!

En débarquement du navire "Gardner Colby": 100 barriques VIN ROUGE, St-Macaire, 200 do do [illegible], 50 do VIN BLANC. A vendre par A. ROCHEREAU & Co, 36 et 38, rue St-Louis.

Vin rouge en barriques. Sardines.

En débarquement du navire Gardner Colby, arrivé de Bordeaux: 20 barriques VIN ROUGE Château [illegible], 100 caisses de 100 boîtes SARDINES, [illegible]. A vendre par A. C. TREMOULET, No 95 rue Vieille Levée.

Perdue ou volée.

Une chienne-loup, blanche, la tête et les yeux noirs, a été perdue ou volée, lundi, 7 novembre, à 3 heures P. M. Une récompense sera donnée à la personne qui la ramènera à OCTAVE ADORCI, 168, Champs-Elysées, entre Casa et Grands-Hommes.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 10 NOVEMBRE—CLASSE 287.

56 40 15 69 11 4 58 34 23 76 13 9

Les tirages [illegible] HOWARD, SIMMONS & Co, Commissaires. Rue St-Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans. [illegible] M. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

LOTERIE De deux magnifiques VASES en porcelaine de Chine. Au profit des blessés de l'armée française. Prix du billet.......$1

Les vases sont exposés chez MM. DESBONS & BONNEAZE, coin Royale et St-Pierre. [illegible] M. J. Delbarre est chargé d'une liste pour la campagne.

Grands arrivages de Marchandises d'Automne et d'Hiver.

LE SOUSSIGNÉ invite les personnes de la ville ainsi que les habitants et marchands de la campagne à venir examiner son magnifique assortiment de vêtements [illegible] C. LAZARD. No 126 rue Vieille Levée encoignure Ste Anne, en face du Marché Français.

Modes et Nouveautés EN GROS.

E. L. E. BONNET,

5 : : : CHARTRES : : : 5

PRÈS LA RUE DU CANAL.

VIENT de recevoir un assortiment complet de chapeaux pour dames et fillettes, rubans, fleurs artificielles, velours, plumes, etc., etc., qu'il offre aux marchands de la ville et de la campagne, à des prix très modérés.

Groceries, Vins, Liqueurs, Cigares, Cigarettes, &c., &c.

M. B. DELÉRY annonce à ses amis et au public en général qu'il vient d'ouvrir au No 18, rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon, un magasin de Groceries, Vins, Liqueurs, Cigares, Cigarettes, etc., etc., le tout de première qualité et aux prix les plus modérés. ☞ Les marchandises seront délivrées à domicile sans frais.

Dissolution de Société.

MME MONTANDIER annonce à sa nombreuse clientèle, ainsi qu'au public, que son association avec Mme MAITRE, rue Bourbon No 29, est dissoute depuis le 1er septembre et qu'elle continue le même genre d'affaires, au No 19 de la rue St-Louis, entre Canal et Douane. Elle vient de recevoir de France, par le steamer "Fire Queen," un bel assortiment de LINGERIE [illegible]

A la Foire de l'Etat du Mississipi, —A— JACKSON, MISSISSIPPI. LA MACHINE A COUDRE DE SINGER. A remporté le Premier Prix. [illegible] Elle a obtenu le seul diplôme [illegible] Célèbre machine à coudre de Singer. WILLIAM E. COOPER & CO., Agents-Généraux. Aux Nos 7 et 9 de la rue du Camp.

Vente positive, AUX PRIX COUTANTS.

LE soussigné, ayant décidé à se retirer des affaires dans les trente jours qui suivront cette date, offre son magasin [illegible] DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, &c. [illegible] G. SOOGLER, No 11 de la rue du Camp.

Change.

NOUS achetons des traites à longue et à courte échéance, sur Boston, Providence, Philadelphie et Chicago. —Également— Du Sterling, des Francs et des checks à vue sur la Germania American Bank, de New York. SALOMON & SIMPSON.

Aux Planteurs Sucriers.

Bi-sulfite de Chaux—Chaux à Sucre—A des prix réduits.

LE bi-sulfite de chaux, de Bonnabel, [illegible] M. BONNABEL. Au No 27 de la rue d'Orléans, entre les rues Douane et Bienville.

G. L. FEVRE,

146............Rue Royale............146

IMPORTATEUR de VEAUX VERNIS, VEAUX CIRÉS ET MÉGISSÉS, CHÈVRES en tout genre, CHEVREAUX, MOUTONS, [illegible] CUIRS A SEMELLE DE L'OUEST ET NEW-YORK.

Propriétés à vendre et à louer.

A LOUER. Les maisons Nos 37 et 39 rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. [illegible]

MAISON A LOUER.—La grande maison en briques et à trois étages, [illegible] THEO. DANZIGER & SON.

A VENDRE—Une magnifique maison de résidence, [illegible] PEPIN & TURCOTTE.

A LOUER—La maison à étage, [illegible] W. F. CHAPMAN, Au No 66 de la rue Carondelet.

A LOUER—La belle résidence No 66, rue Esplanade, [illegible] BREAUX & FENNER.

A Louer, Une jolie maison, située rue Toulouse, [illegible]

A louer, LA MAISON DE RÉSIDENCE, [illegible]

A Louer [illegible] T. MOREAU, Coin Royale et Toulouse.

A LOUER. La résidence, [illegible] C. HOPKINS.

A louer. UN TERRAIN de 36 sur 135 pieds, rue des Remparts, No 227, [illegible]